

DEPOSER UNE OU DES PHOTOS DANS UN ARTICLE DE MON BLOG

DROIT A L'IMAGE ET FICHE D'AUTORISATION A TELECHARGER

Avant de voir comment déposer une photo dans un article, il me semble important de faire quelques rappels concernant le Droit à l'Image sur le Net.

Vous pouvez ci-après, télécharger la documentation qui permet de savoir ce que l'on peut faire mais surtout de ne pas faire sur le net.

Tout d'abord, il faut se référencer au Bulletin Officiel N° 24 du 12 Juin 2003 (Protection du Milieu Scolaire / La Photographie Scolaire).

Celui-ci est disponible sur le site EDUCSCOL

Ensuite, avant de photographier et/ou de publier des photos, vidéos sur Internet, on se doit d'avoir une autorisation écrite des parents.

Ci-joint, un Formulaire à remplir en double exemplaire (Un que les parents garderont et un qui restera à l'Ecole).

[AUTORISATION PARENTALE \(PUBLICATION PHOTOS ET VIDEOS SUR LE BLOG DE L'ECOLE\)](#)

Quand j'ai en ma possession les autorisations nécessaires, je peux donc publier des photos sur mon BLOG.

ASTUCE : Dès que je prends **mon appareil photo ou mon caméscope**, toujours me poser **cette double question** :

- **Que vais-je faire des photos et vidéos prises** ? Envoie par mail ? Publication sur un support (clé usb, DVD, ...) ? sur un Blog ?
- Ais-je **les autorisations écrites** ?